

# PROJET

## 13-DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2021 DU CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION VIENNOISE

Dans le cadre du Contrat de Ville de l'Agglomération Viennoise 2015-2020 signé le 9 juillet 2015 dont la durée est prolongée jusqu'en 2022 par la loi de finances du 28 décembre 2018 pour 2019, Advivo propose une programmation d'actions sur le champ d'intervention prioritaire suivant :

- Amélioration de l'Habitat et du Cadre de vie

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont les suivants :

### VIENNE

Vallée de Gère, Cancanne, Charlemagne, Malissol, Estressin

### PONT-EVEQUE

Plan des Aures, Les Genêts

Quatre actions sont proposées :

- les chantiers d'été,
- la collecte des encombrants,
- la remise en état des logements vacants,
- la sécurisation des halls d'entrée.

Sur cette base, il est demandé au conseil d'administration de prendre en considération ce dossier et d'autoriser le directeur général et les services à entreprendre les démarches nécessaires à l'instruction des demandes de subventions auprès de Vienne Condrieu Agglomération qui se chargera de solliciter les financeurs concernés : Etat, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Vienne Condrieu Agglomération, Commune de Vienne et Commune de Pont-Évêque.

| Titre des actions et secteurs                                     | Description de l'action – année 2020                                                                                                                                                                                                                                                                           | Budget de l'action | Montant des subventions sollicitées |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| <i>Chantiers d'été</i>                                            | Réalisation de travaux dans les espaces collectifs (halls, locaux poubelles, escaliers) par de jeunes locataires de nos résidences durant la période estivale en collaboration avec des associations intermédiaires qui assurent l'encadrement technique des travaux et la prise en charge de la rémunération. | 30 000 €           | 15 000 €                            |
| <i>Collecte des encombrants</i>                                   | Advivo se charge de collecte pour une meilleure réactivité et demande la participation financière des partenaires. Montant de l'opération de 50.000 € et une demande de financement de 25.000 euros.                                                                                                           | 50 000 €           | 25 000 €                            |
| <i>Remise en état des logements vacants de plus de trois mois</i> | L'objectif est d'obtenir des financements afin de rénover nos logements dont la durée de vacance nous pénalise financièrement et nuit à l'attractivité de l'allée ou du bâtiment. Montant de l'opération de 150.000 € et une demande de financement de 30.000 euros.                                           | 150 000€           | 30 000€                             |
| <i>Sécurisation de halls d'entrée</i>                             | Advivo, en concertation avec les locataires concernés, cherche à améliorer de la sécurisation des allées avec remplacement de porte de halls, installation de ventouses électromagnétiques, interphonie VIGIK, vidéo protection...                                                                             | 160 000 €          | 80 000 €                            |